

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

TABLES DES MATIÈRES

1. OUVERTURE	2547
2. ORDRE DU JOUR	2547
2021 10 159 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021.....	2547
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX	2548
2021 10 160 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021.....	2548
4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021	2548
5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	2548
6. LES RAPPORTS	2548
6.1 RAPPORT DU MAIRE.....	2548
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	2548
6.3 RAPPORT DU D.G.....	2548
7. ADMINISTRATION.....	2549
2021 10 161 7.1 CLUB QUAD ESTRIE SUD– DEMANDE DE LOCATION MENSUELLE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE.....	2549
7.2 CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS - DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL.....	2549
2021 10 162 7.3. CONVENTION DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE	2549
2021 10 163 7.4. COLLECTES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE RAMASSAGE DES FEUILLES MORTES.....	2550
2021 10 164 7.5. INSTALLATION DE PANCARTE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS.....	2550
2021 10 165 7.6. CONSEIL DE GESTION DE LA PAROISSE DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON – DEMANDE DE COMMANDITE.....	2550
2021 10 166 7.7. FONDATION DU CHUS – CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT.....	2551
7.8. MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – RISTOURNE 2020.....	2551
8. URBANISME	2551
9. VOIRIE MUNICIPALE.....	2551
2021 10 167 9.1. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCSCRIPTION ÉLECTORALE – DOSSIER No 00031029-1-44055(05) – 2021-04-042-247.....	2551
10. HYGIÈNE DU MILIEU.....	2552
2021 10 168 10.1. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK – ADOPTION DU BUDGET 2022.....	2552
11. SÉCURITÉ.....	2552
2021 10 169 11.1. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK – ADOPTION DU BUDGET 2022.....	2552
12. LOISIRS ET CULTURE	2553
2021 10 170 12.1. PISCINE MUNICIPALE – TRAVAUX POUR FINALISER LE PROJET.....	2553
13. CORRESPONDANCE	2553
2021 10 171 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	2553
14. TRÉSORERIE.....	2553
2021 10 172 14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021.....	2553
2021 10 173 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 4 OCTOBRE 2021.....	2554
14.3. DÉPÔT RAPPORT DE FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT – 3 ^E TRIMESTRE.....	2554
14.4. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS ET PRÉVISIONNELS.....	2554
14.5. DÉPÔT DU RELEVÉ BANCAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2021.....	2554
15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	2554
2021 10 174 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	2555

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 4 octobre 2021,

à 19 h, présidé par madame Line Gendron à titre de maire suppléant, et à laquelle assistaient les conseillers.

Poste vacant	Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Jacques Ménard	Monsieur Éric Leclerc (arrivée à 19h33)
Madame Lyssa Paquette	

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire suppléant.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2021 10 159 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

1. Ouverture

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2021

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

- 5.1. Présence et période de questions

6. Rapports

- 6.1. Rapport du maire sur ses activités
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.4. Rapport du D. G.

7. Administration

- 7.1. Club Quad Estrie Sud– Demande de location mensuelle du Centre communautaire
- 7.2. Centre de services Scolaire des Hauts-Cantons – Dépôt du plan triennal
- 7.3. Convention de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière
- 7.4. Collectes supplémentaires pour le ramassage des feuilles mortes
- 7.5. Installation de pancarte aux abords de l'école -Demande d'autorisation au ministère des Transports
- 7.6. Conseil de gestion de la paroisse de Sainte-Edwidge-de-Clifton - Demande de commandite
- 7.7. Fondation du CHUS – Campagne annuelle de financement
- 7.8. Ristourne MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec)

8. Urbanisme

Aucun dossier

9. Voirie

- 9.1. Approbation des travaux concernant la subvention PPA-CE 2021

10. Hygiène du milieu

- 10.1. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook – Adoption du budget 2022

11. Sécurité

- 11.1. Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook – Adoption du budget 2022

12. Loisirs et Culture

- 12.1. Piscine municipale – Travaux pour finaliser le projet

13. Correspondance

13.1 Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

14.1 Ratifier les comptes payés du mois de septembre 2021

14.2 Adoption des comptes à payer au 4 octobre 2021

14.3 Dépôt des états financiers – 3^e trimestre

14.4 Dépôt des états comparatifs et prévisionnels

14.5 Dépôt du relevé bancaire

15. Varia et période de questions

16. Levée de la séance ordinaire

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

2021 10 160 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

VOTE POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la session ordinaire du 5 juillet 2021

La direction générale dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

5. Présences et période de questions

Monsieur Stéphane Bourget inspecteur en voirie et monsieur Benjamin Cousineau sont présents.

6. Les rapports

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Bernard Marion est absent.

6.2 RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur le conseiller Éric Leclerc se joint à la séance ordinaire, il est 19h33.

Monsieur le conseiller Jacques Ménard a participé à 1 réunion et/ou rencontre.
Madame la conseillère Lyssa Paquette a participé à 4 réunions et/ou rencontres.
Madame la conseillère Line Gendron a participé à 2 réunions et/ou rencontres.
Monsieur le conseiller Éric Leclerc a participé à 4 réunions et/ou rencontres.

6.3 RAPPORT DU D.G.

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

7. Administration

2021 10 161 7.1 CLUB QUAD ESTRIE SUD– DEMANDE DE LOCATION MENSUELLE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT que le Club Quad Estrie Sud souhaite louer l'une des salles du Centre communautaire mensuellement ;

CONSIDÉRANT que le Club demande s'il peut faire partie des organismes pouvant obtenir une location de salle sans frais ;

CONSIDÉRANT que le Club n'a pas les critères pour être reconnu en tant qu'organisme pouvant bénéficier de la location sans frais ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité reconnaît tout de même que le Club Quad Estrie Sud est un organisme qui a des adeptes sur son territoire ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le tarif de location de la salle du rez-de-chaussée soit fixé à 20 \$ plus les taxes applicables au Club Quad Estrie Sud pour chacune de leurs rencontres prévues 1 fois par mois d'octobre 2021 à juin 2022 inclusivement (excluant les mois de juillet et août) ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à madame Francine Lehoux du Club Quad Estrie Sud.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.2 CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS - DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL

Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSSHC est déposé aux membres du conseil.

2021 10 162 7.3. CONVENTION DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT que la directrice générale a été rencontrée par le comité des Ressources humaines ;

CONSIDÉRANT les discussions entourant les conditions de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

CONSIDÉRANT que les deux parties en sont venues à un accord ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la convention de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière telle que présentée pour une durée de 3 ans soit de 2021 à 2024 ;

QUE la convention soit rétroactive au 1er septembre 2021 ;

QUE le maire monsieur Bernard Marion et la directrice générale, madame Brigitte Desruisseaux soient autorisés à signer ladite convention.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2021 10 163 7.4. COLLECTES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE RAMASSAGE DES FEUILLES MORTES

ATTENDU que les élus municipaux, après discussion, ne sont pas d'avis qu'il est nécessaire d'offrir des collectes supplémentaires pour le ramassage des feuilles mortes à l'automne ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE ne pas offrir le service de collectes supplémentaires pour le ramassage de feuilles à l'automne.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2021 10 164 7.5. INSTALLATION DE PANCARTE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT que la vitesse aux abords de l'école est préoccupante pour la sécurité des élèves qui la fréquentent ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire installer des pancartes de style « silhouette » pour sécuriser ce secteur en sensibilisant les automobilistes à ralentir ;

CONSIDÉRANT que l'école de Sainte-Edwidge est située sur une route numérotée ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit obtenir une autorisation du ministère des Transports pour procéder à l'installation de pancarte ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE demander au ministère des Transports l'autorisation de procéder à l'installation de pancartes de style « silhouette » aux abords de l'école.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2021 10 165 7.6. CONSEIL DE GESTION DE LA PAROISSE DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON – DEMANDE DE COMMANDITE

CONSIDÉRANT que la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité, secteur de Sainte-Edwidge-de-Clifton, a subi des pertes de revenus à cause de la pandémie de la Covid-19 ;

CONSIDÉRANT que le souper paroissial a dû être annulé cette année encore ;

CONSIDÉRANT que pour compenser ces pertes, le conseil de gestion organise un rallye ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité considère important d'aider la paroisse dans le contexte difficile actuel ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la direction à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité, secteur Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton à titre de commandite ;

DE transmettre une copie de la présente résolution à monsieur Michel Marion, président du conseil de gestion de la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité secteur Sainte-Edwidge.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2021 10 166 7.7. FONDATION DU CHUS – CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fondation du CHUS pour sa campagne annuelle de financement ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton autorise la direction générale à émettre un chèque au montant de 150 \$ à la Fondation du CHUS dans le cadre de leur campagne annuelle de financement.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.8. MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – RISTOURNE 2020

La Municipalité recevra un montant de 1 006 \$.

8. Urbanisme

Aucun dossier

9. Voirie municipale

2021 10 167 9.1. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE – DOSSIER No 00031029-1-44055(05) – 2021-04-042-247

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ PAR madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton approuve les dépenses d'un montant de 120 621 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

10. Hygiène du milieu

2021 10 168 10.1. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK – ADOPTION DU BUDGET 2022

ATTENDU que la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook dépose un budget équilibré au montant de 3 088 956 \$ (trois millions quatre-vingt-huit mille neuf cent cinquante-six dollars) ;

ATTENDU que les deux tiers des municipalités membres doivent adopter le budget ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton adopte le budget 2022 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook de 3 088 956 \$(trois millions quatre-vingt-huit mille neuf cent cinquante-six dollars) ;

DE transmettre une copie de la présente résolution à la RIGDSC.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

11. Sécurité

2021 10 169 11.1. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK – ADOPTION DU BUDGET 2022

ATTENDU que la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook dépose un budget équilibré au montant de 461 676.50 \$ (quatre cent soixante et un mille six cent soixante-seize dollars et cinquante sous) pour l'année 2022 ;

ATTENDU que les deux tiers des municipalités membres doivent adopter le budget ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ PAR madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton adopte le budget 2022 de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook tel que présenté ;

DE transmettre une copie de la présente résolution à la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook ;

D'autoriser la direction générale à en informer les membres de la Régie.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

12. Loisirs et culture

2021 10 170 12.1. PISCINE MUNICIPALE – TRAVAUX POUR FINALISER LE PROJET

ATTENDU la soumission que nous a fait parvenir Devco Bâtitseur inc. (Réf. no 280921-3) au montant de 10 700 \$ plus les taxes applicables pour finaliser les travaux autour de la piscine ;

ATTENDU que le montant de la soumission n'inclut pas l'enlèvement de la clôture, du béton existant ainsi que le remblai de la dalle ;

ATTENDU qu'après discussion avec l'entrepreneur, celui-ci accepte de faire la réinstallation de la clôture à un taux horaire de 75 \$/heure ;

ATTENDU que l'employé municipal sera en charge d'enlever la clôture, le béton existant et de faire le remblai de la dalle de béton suite aux travaux effectué par l'entrepreneur ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la construction de la dalle de béton autour de la piscine soit attribuée à Devco Bâtitseur inc., selon la soumission reçue ainsi que l'installation de la clôture à un taux horaire de 75 \$/ heure.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

13. Correspondance

2021 10 171 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

QUE la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14. Trésorerie

2021 10 172 14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 30 septembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 7 septembre 2021 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

DE ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de septembre du chèque/dépôt 501843 au 501863 d'un montant de 10 192.26 \$;

DE ratifier le paiement des comptes payés après le 8 septembre 2021 d'un montant de 6 177.74 \$:

- Payé par chèque numéro 5466 au montant de 413.91 \$;
- Payé par prélèvement numéro 14390 à 14400 au montant de 4 113.83 \$;
- Payé par dépôt direct numéro 949 au de montant de 1 650.00 \$.

Les dépôts directs numéros 916 à 937 ont été annulés et remplacés par les dépôts directs numéros 938 à 949 pour un montant de 21 317.09 \$.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2021 10 173 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 4 OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des comptes à payer au 4 octobre 2021 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 86 145.47 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 5474 à 5497 pour un montant de 27 187.45 \$
*** Les chèques numéros 5467 à 5473 ont été annulés.*
- comptes à payer par prélèvement 14401 à 14403 pour un montant de 13 962.34 \$
- comptes à payer par dépôt direct 950 à 963 pour un montant 44 995.68 \$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 86 145.47 \$ au 4 octobre 2021.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14.3. DÉPÔT DU RAPPORT DE FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT – 3^E TRIMESTRE

Une copie des états financiers au 30 septembre 2021 est déposée aux membres du conseil.

14.4. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS ET PRÉVISIONNELS

Une copie des états comparatifs et prévisionnels est déposée aux membres du conseil.

14.5. DÉPÔT DU RELEVÉ BANCAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2021

Une copie du relevé bancaire est déposée aux membres du conseil.

15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun point



2021 10 174 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE procéder à la levée de la séance, il est 22 h 13.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Brigitte Desruisseaux

Directrice générale et secrétaire-trésorière